

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

CA

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 115861

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BERNARD Myriam

Date de naissance : 04/11/1978

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 1205,84 + 117,00

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur SOTAD TABIT
Gastro-entérologue
06 51 17 95 43

Date de consultation : 12/01/2021

Nom et prénom du malade : BERNARD Myriam Age : 40

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Coquimbo

Le : 26 FEB 2021

Signature de l'adhérent(e) :

BERNARD Myriam

FERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/1/20	CS		G	INP : <input type="text"/> Docteur Souad TABITI Gastro entérologue Tél: 06 61 17 95 42

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRES D'ANALYSES SCIENTIFIQUES 11 - 13, Rue Hassan II CASABLANCA - Tel: 05 27 68 84	18/01/2020	B8a B3a B18 B19a B11a B38	1295,84 dh
	en 1/18/2013	B25a B48a B30 B19a B5a B30 B20	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

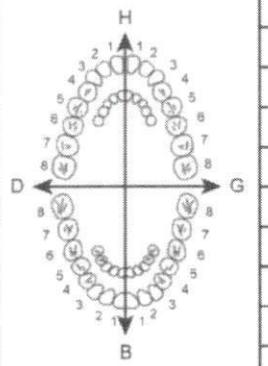
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Docteur Souad TABITI BELLAHA

Spécialiste des maladies de l'appareil digestif

Ancien gasto-Entérologue

au C.H.U. Ibn Sina

Tel: 0661 17 95 42

17/1/20

ORDONNANCE

Ymen Bellaha

- NFS - VS
- plaquettes
- vno gue sang
- cholestérol T. HDL, LDL
- TSH
- urt
- TSH
- Vgt



Docteur Souad TABITI
Gastro entérologue
Tél.: 06 61 17 95 42

Docteur Souad TABITI BELLAHA

Spécialiste des maladies de l'appareil digestif

Ancien gasto-Entérologue

au C.H.U. Ibn Sina

Tel: 0661 17 95 42

ORDONNANCE

21/1/16

Nymiam Bellaha

Uvedazole 10000 UI

1 amp buvable/15

q.s.i.t. 4 mi

Docteur Souad TABITI
Gastro-entérologue
Tél.: 06 61 17 95 42

VOIE ORALE

RESPECTER
LES DOSES PRÉSCRITES

Liste II - UNIQUEMENT
SUR ORDONNANCE

Titulaire

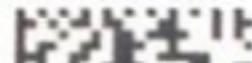
TEVA B.V.

Swensweg 5
2031 GA Haarlem
Pays-Bas

Exploitant

Teva Santé

100-110, Esplanade du
Général de Gaulle
92931 Paris La Défense
Cedex



PC 03400930095577

SN 10095355367352

LOT LI019

EXP 10-2021

Cholécalciférol (ou vitamine D3) 2,5 mg
Quantité correspondant à 100 000 UI.
Pour une ampoule de 2 ml.

Lire la notice avant utilisation. Tenir hors de la
vue et de la portée des enfants.

Conserver l'ampoule dans l'emballage extérieur.
Ne pas mettre au réfrigérateur et ne pas
congeler.

Médicament autorisé n° 34009 300 955 77

Cholécalciférol
Teva 100 000 UI, solution
buvable en ampoule

100 000



COUDON

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biologiste

Docteur d'Etat en Pharmacie

Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste

de la Faculté de Paris VI

Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Pharmacien Biologiste

de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni**  **bio** International

FACTURE

Numéro e0118013

N° Matricule: 0011964 A

Analyses du 18.01.2020

Prescrit par : Dr TABITI BELLAHA SOUAD

Madame BELLAHA Myriam
107 RUE IBNOU MAHYOUN ET 3 APP
DT PALMIER CASABLANCA
RAM MUPRAS

Le 17 Février 2020

NF	VS	IONO	CTHL	TSH	SERO	VITD	TGOP	GGT	PDS1
DP	U	CRE	GEX						

TOTAL des B : 1.456 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 1.295,84 DH

Part à la charge du patient : 100% 1.295,84 DH

Net à payer : 1.295,84 DH

PAYE

LABORATOIRES D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES
11 - 13, Rue Hocine BEN ALI
CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN
Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni International**

Dossier N°e0118013

Docteur TABITI BELLAHA SOUAD

CASABLANCA

Patiente née le 04.11.1979 40 ans

Enregistré le 18.01.2020 à 10h41

Edition du 17 Février 2020

Madame **BELLAHA Myriam**

107 RUE IBNOU MAHYOUN ET 3 APP
DT PALMIER CASABLANCA
RAM MUPRAS

HEMATOLOGIE

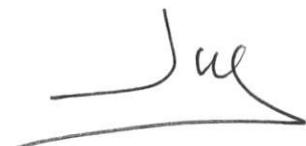
Valeurs de référence

Antériorités

HEMOGRAMME

(Sysmex XT1800i)

				10.08.17	
Globules rouges	*	5.110.000	/mm ³	(4,0-5,0 Mill)	5.120.000
Hémoglobine		13,0	g/100ml	(12,5-15,0)	13,2
Hématocrite		41,4	%	(36,5-44,0)	42,0
Volume globulaire (VGM)	*	81,0	μ ³	(83-98)	82,0
Teneur globulaire (TCMH)	*	25,4	pg	(27-32)	25,8
Conc. globulaire (CCMH)	*	31,4	%	(32-36)	31,4
Leucocytes		6.460	/mm ³	(4000-10000)	6.100
Polynucléaires neutrophiles		51,9	%	3353 /mm ³	(2100-8890)
Polynucléaires éosinophiles		8,0	%	517 /mm ³	(30-590)
Polynucléaires basophiles		0,3	%	19 /mm ³	(10-70)
Lymphocytes		31,1	%	2009 /mm ³	(1260-3350)
Monocytes		8,7	%	562 /mm ³	(250-850)
Plaquettes	*	242.000	/mm ³	(150.000-400.000)	244.000
Volume plaquettaire moyen (VPM)		11,6	fL	(9,1-11,9)	12,4
<p>☞ Hypochromie légére</p>					



LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN
Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°e0118013

Docteur TABITI BELLAHA SOUAD

CASABLANCA

Patiante née le 04.11.1979 40 ans

Enregistré le 18.01.2020 à 10h41

Edition du 17 Février 2020

Madame **BELLAHA Myriam**

107 RUE IBNOU MAHYOUN ET 3 APP
DT PALMIER CASABLANCA
RAM MUPRAS

HEMATOLOGIE

Valeurs de référence

Antériorités

Vitesse de sédimentation

2.08.16

1ère heure	4 mm	(< 15)	5
2ème heure	10 mm	(< 30)	12

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

10.08.17

<u>Urée sanguine</u>	soit	0,27 g/l 4,51 mmol/l	(0,17-0,48) (2,83-8,01)	0,29 4,84
----------------------	------	-------------------------	----------------------------	--------------

10.08.17

<u>Créatinine</u>	soit	6,4 mg/l 56,58 μ mol/l	(5,0-9,0) (44,20-79,56)	7,0 61,88
-------------------	------	-------------------------------	----------------------------	--------------

10.08.17

<u>Glycémie à jeun</u>	soit	0,93 g/l 5,17 mmol/l	(0,74-1,09) (4,10-6,05)	
------------------------	------	-------------------------	----------------------------	--



LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biogiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN
Ep. TAHIRI

Pharmacien Biogiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni bio** International

Dossier N°e0118013

Docteur TABITI BELLAHA SOUAD

CASABLANCA

Patiante née le 04.11.1979 40 ans

Enregistré le 18.01.2020 à 10h41

Edition du 17 Février 2020

Madame **BELLAHA Myriam**

107 RUE IBNOU MAHYOUN ET 3 APP
DT PALMIER CASABLANCA
RAM MUPRAS

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

2.08.16

Triglycérides

soit 0,37 g/l (<> 1,70) 0,75

0,42 mmol/l (< 1,94) 0,86

Cholestérol total

* 1,38 g/l (1,50-2,20) 1,32

soit * 3,56 mmol/l (3,87-5,68) 3,41

☞ Commentaire : Taux idéal : < 2 g/l - Limite : 2 - 2,20 g/l - Elevé > 2,40 g/l

Cholestérol HDL

soit 0,64 g/l (> 0,45) 0,43

1,65 mmol/l (> 1,16) 1,11

☞ Commentaire : Femme Pas de risque > 0,45

Homme Pas de risque > 0,50

LDL

soit 0,67 g/l 0,74

1,72 mmol/l 1,91

Valeur cible LDL à atteindre en fonction du nombre de facteur de risque	Prévention primaire	si 0 facteur de risque : < 2,20 g/l si 1 facteur de risque : < 1,90 g/l si 2 facteurs de risque: < 1,60 g/l si ≥ 3 facteurs de risque: < 1,30 g/l
	Prévention secondaire	si maladie coronaire patente: < 1,00 g/l

Facteurs de risque
- Age : Homme > 50 ans - Femme > 60 ans
- antécédent familiaux de maladie coronaire précoce
- tabagisme actuel ou arrêté depuis moins de 3 ans
- hypertension artérielle permanente, traité ou non
- diabète de type 2, traité ou non
- HDL < 0,40 g/l

Sodium

141,0 mmol/l (135-148) 144,0

Potassium

4,37 mmol/l (3,5-5,3) 4,10

Chlore

104,2 mmol/l (98-107) 106,0

M

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°e0118013

Docteur TABITI BELLAHA SOUAD

CASABLANCA

Patiente née le 04.11.1979 40 ans

Enregistré le 18.01.2020 à 10h41

Edition du 17 Février 2020

Madame **BELLAHA Myriam**

107 RUE IBNOU MAHYOUN ET 3 APP

DT PALMIER CASABLANCA

RAM MUPRAS

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

Bicarbonates

30 mEq/l

(21-32)

27

Réserve alcaline

67 Volumes

(46-71)

60

Protides totaux

68 g/l

(64-83)

68

Calcium

91 mg/l

(86-100)

93

soit

2,28 mmol/l

(2,15-2,50)

2,33

ENZYMOLOGIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

Transaminase ASAT

16 UI/l

(< 32)

Transaminase ALAT

11 UI/l

(< 33)

Gamma GT

24 UI/l

(< 40)



LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biogiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN
Ep. TAHIRI

Pharmacien Biogiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°e0118013

Docteur TABITI BELLAHA SOUAD

CASABLANCA

Patiante née le 04.11.1979 40 ans

Enregistré le 18.01.2020 à 10h41

Edition du 17 Février 2020

Madame **BELLAHA Myriam**

107 RUE IBNOU MAHYOUN ET 3 APP
DT PALMIER CASABLANCA
RAM MUPRAS

PROTEINES ET VITAMINES

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

VITAMINE D: 25 HYDROXY VITAMINE D- D2 + D3

(COBAS E601 - ROCHE)

10.08.17

Vitamine D

22,7 ng/ml
soit 59 nmol/l

29,8

77

☞ Interprétation :

- Carence	: < 10 ng/ml (< 25 nmol/l)
- Insuffisance	: 10 - 30 ng/ml (25-75 nmol/l)
- Normale	: > 30 ng/ml (> 75 nmol/l)



LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°e0118013

Docteur TABITI BELLAHA SOUAD

CASABLANCA

Patiente née le 04.11.1979 40 ans

Enregistré le 18.01.2020 à 10h41

Edition du 17 Février 2020

Madame **BELLAHA Myriam**

107 RUE IBNOU MAHYOUN ET 3 APP
DT PALMIER CASABLANCA
RAM MUPRAS

HORMONOLOGIE

Valeurs de référence

Antériorités

10.08.17

1,71

TSH Ultra-sensible

(COBAS 6000 - ROCHE)

1,06 mUI/l

(0,27-4,20)

☞ Interprétation: - Euthyroidie : de 0,27 à 4,2 mUI/l
- Hypertyroidie : < 0,15 mUI/l
- Hypothyroïdie : > 7,00 mUI/l

